

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Amis de l'UTL

Lundi 30 mars 2026 à 15h

La Passerelle

Fleury les Aubrais.

La Présidente ouvre la séance et remercie les adhérents pour leur présence.

Le quorum est atteint l'Assemblée Générale peut légitimement délibérer. Présents : 123 Personnes

Représentées : 74 Pouvoirs

La Présidente déclare l'Assemblée Générale ouverte. Mme Drahi Dufour sera la secrétaire de séance.

**1 -Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'année 2024, envoyé par courriel en avril 2025 et lors de la convocation à cette même assemblée.**

**Vote : Contre = 0 Abstention = 1**

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'exercice 2024 est approuvé.**

**2-Rapport Moral de la Présidente.**

Remerciement aux animateurs et à l'équipe de bénévoles qui assure l'administration de l'association.

3 administrateurs ne renouvellement pas leur engagement :

- Colette Dehais organisatrice de voyages et de journées insolites sur Paris et Hors Paris
- Françoise Delahaie, en charge de l'accueil lors des conférences
- Marie Claude Juan organisatrice de voyages

Un grand merci à toutes pour leur dévouement et leur investissement passé et à venir puisqu'elles restent animatrices d'activité.

Un remerciement également à Martine Planson, notre ex-trésorière, pour l'aide apportée à Françoise qui lui succède.

Deux adhérents ont répondu à l'appel à candidature au Conseil d'Administration, M. Ravoyard et Mme Barbé Ils se présenteront brièvement avant le vote pour leur élection.

Cette année a été mise en place une commission voyage animée par Jean Paul Briand, il vous la présentera en fin de séance.

Mme Delarue informe l'assemblée de difficultés relationnelles rencontrées durant cette année 2025 :

- Les réunions entre elle et le Directeur de l'UTL Orléans n'ont pas permis d'améliorer nos relations. M. Vaills, directeur de l'UTLO nous a adressé des courriers plutôt incisifs à propos de notre organisation et de notre nom, qui porterait à confusion avec leur institution. Ce dernier point est désormais réglé.
- Dans le même registre relationnel, une de nos animatrices a engagé une procédure de médiation à l'encontre de la présidente pour la gestion de l'association. Cela a provoqué beaucoup de perte de temps, sans résultat de part et d'autre.

Si des membres de l'association souhaitent plus d'explication sur ces 2 points, La présidente répondra à leurs questions en privé, Mme Delarue ne souhaitant pas envenimer plus encore les relations avec les intervenants.

- Autre difficulté qui va apparaître pour 2026-2027 : Interdiction qui nous est faite, d'encaisser un droit d'entrée lors de nos conférences au Musée des Beaux-Arts  
Nous allons étudier les possibilités à notre disposition en concertation avec la mairie d'Orléans.
- Mme Delarue précise que notre logiciel d'adhésion devra être changé pour nous adapter à de nouvelles contraintes administratives. Cela entraînera des frais non négligeables.

Toutes nos activités se déroulent bien dans l'ensemble. Seul bémol en 2025, l'activité Stimulation cognitive a été annulée, faute d'animatrice.

Six sorties insolites ont été organisées par Colette Dehais et neuf sorties dimanche + ont ponctué l'année. Cinq voyages et deux randonnées ont réunis 20 % de nos adhérents.

### **Prévision de l'année 2026 :**

Trois dates sont programmées pour une session de conférence de la Prévention routière : 130 personnes y sont inscrites. Les inscriptions sont encore ouvertes

Nous sommes à l'écoute de vos souhaits, n'hésitez pas à nous soumettre des idées (par mail, SMS).

### **Votes pour approbation du rapport du rapport moral :**

contre 0 / abstentions 0

le rapport moral est adopté à l'unanimité

### **3 - Rapport d'activité présenté par Mme Drahi Dufour et Mme Le Bosquain**

Quatre tableaux sont présentés et commentés :

- Nbre d'adhérents - Passage de 720 à 730 adhérents
- Pyramide des âges - Groupe majoritaire, celui de 70 à 80 ans Nos 2 doyens actifs ont 93 ans.
- Inscriptions aux activités - Les activités sont globalement stables dans leur nombre d'adhérents
- Origine géographique de nos adhérents - Majorité sont dans l'agglomération Orléanaise (90 %)

### **Votes pour approbation du rapport du rapport d'activité :**

contre 0 / abstentions 0

le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

### **4 - Rapport Financier présenté par Françoise Rassier, notre trésorière**

#### **Six tableaux sont présentés et commentés :**

- Compte de résultat. Il se solde par un déficit de 4457 €
- Détail des charges et des produits 2025
- Détail des charges de structures (permettant de fixer le tarif de notre adhésion) Notre adhésion reste à 20 € par personne, le déficit sera imputé, comme l'an passé, à nos réserves financières  
Pour les personnes non imposables, un tarif spécifique de 10 € est proposé par solidarité avec les personnes fragiles financièrement.
- Détail des tarifs de nos activités. Une seule activité voit son tarif augmenté, Les ECHECS qui passe de 45 à 50 €, (le prestataire a augmenté son tarif de 5 € par adhérent)  
Actuellement une participation de 4 € est demandée à chaque participant à une sortie sur Paris ou hors Paris. Ce tarif sera revu par le Conseil d'administration en fonction des frais réels à fin juin.

- Les conférences sont largement positives cette année, 4 conférenciers ont fait don de leur prestation. En fonction de la décision prise pour leur tarification (convention avec la mairie) nous organiserons encore les conférences en 2026/2027, les conséquences financières seront supportées par l'association.

Intervention d'un adhérent : Pourquoi 10€ pour les envois papiers ? Réponse : Cela correspond au frais postaux supplémentaires pour l'envoi papier au lieu de l'utilisation du courrier électronique.

**Un vote spécifique pour l'approbation des tarifs a été organisé :**

**contre : 0 Abstentions : 0**

**Les tarifs sont adoptés à l'unanimité**

## **Poursuite du rapport financier**

- **Bilan 2025 Total du bilan :**
- **Budget prévisionnel 2026 Il se solde par un déficit de**

Le budget 2026 est basé sur le même nombre d'adhérents. Nous prévoyons une augmentation des frais postaux et du coût des animateurs rémunérés.

Pour le nouveau logiciel d'adhésion, il est prévu un budget de 900€ pour la formation de 2 personnes. Le nouveau logiciel est budgété à 1200 €. Le choix de la salle pour Assemblée Générale est plus onéreux ainsi que le pot proposé en fin de séance.

Par définition on reste prudent dans la mise en place d'un budget prévisionnel. Par nature une prévision ne reflète pas le résultat final.

Questions / réponses de nos adhérents : Observation d'un adhérent :

Le poste de salariat est dérisoire pour une association de cette ampleur, il serait souhaitable d'augmenter le temps de salariat en vue d'une efficacité renforcée. Un poste de secrétariat à temps complet est peut-être à envisager.

Réponse de la présidente : Merci car effectivement la charge de travail est importante.

Nous avons actuellement une salariée employée 6H/semaine.

Observations à propos des conférences :

Pour l'Année 2026-2027 les conférences ne nous rapporteront peut-être rien (si on ne peut pas faire payer 5€/ participant/conférence).

Elles seront peut-être gratuites pour nos adhérents : ce n'est pas encore décidé...

Mme Delahaie intervient (responsable accueil conférence) : C'est restrictif de limiter les conférences à nos seuls adhérents, cela ne correspond pas à l'esprit des conférences...

Françoise (Trésorière) : effectivement, mais c'est l'association qui paie les conférenciers...

Des questions portent sur nos réserves :

Françoise : (Trésorière): Nous avons « hérité » de la réserve : correspondant à une trésorerie excédentaire depuis au moins 3 ou 4 présidences antérieures.

Le but est de ne pas la dépenser pour dépenser mais de l'affecter à des dépenses pour les adhérents.

La présidente : C'est l'ASD/UTL qui payait les professeurs (il fallait avoir une trésorerie d'avance pour régler les salaires, l'UTLO nous remboursant parfois avec plus d'un an de retard).

A partir de 2000, il y a eu de moins en moins de professeurs salariés par l'association.

Question d'une adhérente : L'association loue t'elle des salles à l'Université ?

Non l'association loue des salles à la Maison des Associations ou auprès de la ville.

Question sur nos réserves financières :

Mme E : ou place t'on l'argent de la réserve ?

Martine (ex-trésorière) : Livret Caisse d'épargne et fonds associatif sans risque pour le capital.

Tous les Présidents successifs ne se sont pas émus de cet excès de trésorerie et l'ont géré prudemment.

Mme E : Peut-on envisager un placement plus rémunérateur cela semble accessible aux associations ?

Réponse de Mme Delarue : Le Conseil d'Administration va travailler sur cette hypothèse.

**Votes pour approbation du rapport financier :**

contre 0 / abstentions 0

le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

## **5 - Rapport de notre contrôleuse aux comptes.**

Mme Lenoble n'a constaté aucune anomalie. Elle félicite et remercie Mmes Planson et Rassier pour leur travail et leur investissement. Elle propose d'accepter les comptes de l'exercice 2025 et de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association.

Elle émet une réserve sur l'utilisation du nouveau logiciel : « Basi compta » est différent et ne permet pas d'établir, comme antérieurement, une balance et un grand livre de comptes. Ce n'est pas un progrès.

La présidente la remercie pour son investissement et propose le renouvellement de son mandat.

**Vote sur le Rapport de la Contrôleuse aux comptes :**

contre 0 / abstentions 0

Le rapport du contrôle des comptes est adopté à l'unanimité

**Vote sur le renouvellement du mandat de la contrôleuse aux comptes :**

contre 0 / abstentions 0

Adopté à l'unanimité

## **6 - Élection partielle des membres du Conseil d'Administration :**

Se représentent :

-Maryse Delarue.

-Christian Thoret.

Nouveaux Candidats :

-Mme Barbé Laurence.

-Mr Ravoyard Jean Louis

**Vote à bulletin secret...**

**6 bis - Pendant le dépouillement des votes** pour l'élection des membres du Conseil d'Administration, prise de parole et présentation de la commission voyage par Jean- Paul Briand :

- Un sondage sur vos souhaits a été distribué à l'entrée de la salle. Anonyme il peut être déposé dans la boîte à l'entrée. M. Briand évoque les projets 2026 :
  - o Un projet d'escapade en Champagne est proposé par Alain Perchat.
  - o Une croisière est envisagée par Mme Juan du 28/12 au 4/01/2027 : sur la côte Amalfitaine. (la décision n'a pas encore été validée par le CA. Mais le prix semble attractif...)

**Résultat des votes pour l'élection des candidats au Conseil d'administration :**

Total des bulletins : 191

Répartition des votes :

Mme Barre : 187

Mme Delarue : 178

Mr Ravoyard : 188.

Mr Thoret: 155

Tous les candidats sont élus.

**L'Assemblée Générale entérine ces votes**

Un prochain conseil d'administration déterminera les fonctions de chaque élu au sein du Conseil d'Administration.

**QUESTIONS DIVERSES** : Pas de question diverse.

\*\*\*\*\*

La présidente remercie de nouveau les adhérents qui ont assisté à cette Assemblée Générale et salue le dévouement de tous les bénévoles. Mme Delarue invite les personnes présentes à partager un pot de l'amitié dans le hall de la Passerelle.


**La séance est levée à 16 h 45**

**La Présidente**



Mme Maryse Delarue

**La Secrétaire de séance**



Mme Drahi Dufour Evelyne